



N° 13 - NOVEMBRE 2010

## Inter... ACTIONS !

*A peine émis l'avis du Conseil Constitutionnel, Nicolas SARKOSY promulgue la loi sur les retraites passant de 60 à 62 l'âge légal de départ et à 67 ans l'âge pour taux plein.*

Malgré le fait que des millions de travailleurs ont scandé dans la rue depuis des mois, le mot d'ordre de RETRAIT, le gouvernement aura passé en force un projet, l'un des plus durs d'Europe selon les analystes sociaux, remettant en cause la durée, le départ et la reconnaissance de la pénibilité pour certains métiers.

Comment en sommes nous arrivés là ? Pourquoi un pouvoir si discrédité tout l'été par les « affaires », et dans l'opinion publique, aura-t-il pu faire passer ce texte malgré le plus fort mouvement social que la France ait connu depuis 1995 ?

Sans faire de fortes analyses, l'aide de nombreux médias fût nécessaire pour organiser le non débat dans l'opinion sur les conséquences sociales de ce projet. Ensuite, Nicolas SARKOSY avait pour seul mandat celui dicté par les marchés financiers dès la mi-2009, avec un fort appui du directeur du FMI... ce qui lui donnait l'occasion de tester le mouvement syndical, en donnant des garanties aux agences de notation polarisées sur la zone euro.

L'intersyndicale, composée depuis les mobilisations contre la crise en 2009, aura réussi à organiser de fortes journées d'actions (avec des taux de manifestants records dans certaines petites villes) sans toutefois exprimer un véritable mot d'ordre de retrait du projet. Regrettable. Le but étant l'unité à tout prix, il fût un moment où des secteurs engagés dans la bataille comme les cheminots et les travailleurs des raffineries, appelant à la grève reconductible, se sont retrouvés seuls dans cette stratégie.

Malgré les nombreux blocages économiques, indispensables pour faire pression sur le gouvernement, certains leaders syndicaux n'auront pas joué leur rôle de catalyseur pour faire taire les analyses tronquées par la majorité sur la prétendue responsabilité des syndicats en France.

Croyons nous dans nos secteurs professionnels respectifs que nous aurons pu gagner sans une véritable grève interprofessionnelle jusqu'au retrait ? Loin des mesures incantatoires sur la grève générale, l'occasion était bel et bien donnée aux salariés, en sacrifiant de nombreuses journées de grève, de bloquer réellement l'économie pour anéantir cette contre-réforme.

Mais on ne refait pas l'histoire. Le formidable élan provoqué par cette mobilisation, aussi bien dans le privé que dans le public et la jeunesse, laissera des traces.

Nous savons déjà que nous avons gagné la bataille de l'opinion avec des taux élevés de sondages favorables aux mobilisations de l'automne et que ce conflit aura sûrement des suites en terme de combativité dans les entreprises et les administrations.

Dès à présent, François FILLON en appelle à un nouveau dialogue social sensé mettre d'accord les organisations syndicales de salariés et du patronat en vue d'accepter ou d'accompagner de futures réformes.

Ce « dialogue » nous le connaissons. C'est celui toujours dans l'air du corporatisme et de l'intégration des syndicats dans les décisions (le plus souvent néfastes aux travailleurs).

*Ce « dialogue social » c'est celui qui vient d'être dénoncé par les représentants CGT, rejoints par SOLIDAIRES, lors du dernier CTPS DI. Nous devons reconquérir dès à présent le principe de négociations véritables sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail dans tous les lieux dits de « concertation ».*

*Voici la véritable démocratie sociale !*

## DECLARATION LIMINAIRE

CTPS DI du 9 Novembre 2010

*Monsieur le Président,*

*Les six derniers mois ont été largement marqués par une amplification des actions unitaires, manifestations et grèves, contre le projet de loi gouvernemental sur les retraites. Elles ont atteint en douane un niveau exceptionnel, notamment dans l'interrégion de Bordeaux.*

*L'obstination et la rigidité du Président de la République et de son gouvernement devant cette mobilisation et ce, malgré l'opposition d'une grande majorité de citoyens, est inacceptable.*

*Sans aucun mandat du Peuple et sans concertation, mais sous la dictée des institutions financières mondiales, le gouvernement a pris l'initiative d'un démantèlement complet de tout ce qui caractérise le modèle social républicain, héritier du Conseil National de la Résistance.*

*Car, à la question des retraites pour les salariés, s'ajoutent les lourds contentieux laissés par l'Etat et le patronat, sur les questions de salaires, de l'emploi et des conditions de travail.*

*A présent, le Président de la République voudrait que l'on siffle la fin de la partie, ce que s'efforcent de faire les médias officiels.*

*La CGT et SOLIDAIRES, pour leur part, assurent que cette mobilisation, qui traduit le profond malaise social éprouvé par toutes les générations, ne fait que commencer!*

*L'intransigeance et l'arrogance affichées par ce gouvernement illustrent totalement la profonde destruction du dialogue social depuis des années, à tous les niveaux de l'Etat.*

*Ainsi, dans la Fonction Publique, le paritarisme, tel qu'il se pratique actuellement, se réduit à des comités techniques paritaires où se prêche la pensée unique devant des représentants du personnel devenus de simples figurants dans ce grand théâtre de l'hypocrisie!*

*A la DGDDI, et plus particulièrement dans votre interrégion, les exemples ne manquent pas en matière de contorsions paritaires.*

*Qu'on en juge:*

*Du transfert du DAN à Arcachon (où, pour l'anecdote, il n'existe pas actuellement de local pour accueillir « l'Exodus » des plaisanciers de l'interrégion et où la collègue « modernisée » de Parentis, travaille dans le local des archives...), aux fermetures passées et à venir de services (Millau, Albi, Ste Foy la Grande, Le Verdon, service de la jauge ...) en passant par le grignotage de quelques emplois entre deux PAE, les restructurations et réorganisations sans évaluation et celle notamment - non dite-de la Surv, au fil de l'eau...- les processus non respectés, les "modernisations" bâclées, le tout sans aucune marge de négociation.*

*La coupe est pleine !*

*S'ensuivent l'augmentation du nombre de situations difficiles dans les services, la recrudescence du stress au travail, l'inquiétude du lendemain, la perte de sens du travail...*

*et votre hiérarchie s'étonne de découvrir lors de la mise en place - il y a un an et demi! - du document unique que les risques psychos-sociaux et organisationnels sont les plus pointés par les agents !*

*Où en sommes-nous à présent ?*

*Sans doute que c'est par souci de diminuer ces risques que l'objectif est donné d'accroître le nombre de services atypiques en surveillance tout en supprimant les SLD. Est-ce à coup d'économies mesquines de quelques 15,25 € pièce que vous comptez enlever votre pierre à la ruine de l'édifice Douane et remédier aux conséquences néfastes du bouclier fiscal et à la dilapidation de deniers publics ?*

*Dans le même temps, dans le cadre du Protocole d'accord Intérieur Budget, vous cédez aux injonctions des Préfets en mettant à leur disposition, hors du cadre statutaire, pour des missions sécuritaires relevant du fait du prince, des agents de la Surveillance. Interrogé à ce sujet, vous ne daignez même pas répondre!!*

*S'agit-il d'inconscience ou de cynisme ?*

*Nous penchons plutôt pour le mépris à l'égard des représentants du personnel !!*

*Le malaise des agents à l'égard de leur hiérarchie est ressenti dans toutes les Directions qui subissent au quotidien les conséquences de vos décisions et celles de vos confrères.*

*Et au lieu de dialogue social, notre administration leur sert la soupe de la lamentable opération de communication « CAP 2012 » censée faire adhérer les personnels à la destruction programmée de leur administration. Inconscience ou cynisme ?*

*Où est la concertation ? Il aura fallu la forte mobilisation des douaniers devant l'ENBD de La Rochelle le 11 juin dernier pour que le ministre de tutelle veuille bien donner, enfin, suite à la demande d'entrevue proposée plusieurs mois auparavant par l'intersyndicale douanière. Où est le dialogue social ? Morgue et mépris !!*

*Aujourd'hui, Monsieur le Président et bien que l'ordre du jour de ce CTPS DI contienne des demandes de nos organisations syndicales, nous tenons à manifester notre extrême désapprobation: nous vous demandons un moratoire sur les missions et la doctrine d'emploi dans la DI.*

*Dans cette attente, nous exigeons l'arrêt immédiat de toute suppression de service ou d'unité, ainsi, bien entendu que le gel des suppressions d'emploi. Nous vous demandons une réponse immédiate et par écrit! Sous couvert de votre « pseudo » dialogue social vous nous obligez à adopter une attitude radicale dans la tenue de cette réunion, soi disant paritaire... Où vous et vous seul, détenez le pouvoir décisionnel de cette instance.*

*Nous n'accepterons pas de servir de caution à un pseudo-paritarisme alors même que vous participez de cette intransigeance, par votre attitude dogmatique qui caractérise de plus en plus les décideurs de tous bords face au monde du travail.*

*Pour vous, le seul lieu de concertation actuel semble être le très coûteux rassemblement de chefs de services à Barbaste où tout se trame...avec vos serviteurs!*

*Tant que nous n'aurons pas la possibilité de négocier, c'est-à-dire d'avoir les moyens d'une véritable discussion avec voix - délibérative - sur la question des moyens, des emplois et des conditions de travail dans tous les services de l'interrégion, nous resterons critiques quant à la forme que prennent de plus en plus vos réunions de « concertation » et userons de tous les moyens dont nous disposons pour ne pas vous le laisser oublier.*

**Les représentants du Personnel CGT et SOLIDAIRES**

## **CTPS DI DU 9 NOVEMBRE 2010**

### **DU BRUIT COMME « PLANCHE DE CHAHUT... »**

Le 9 novembre, le Directeur Interrégional a réuni un Comité Technique Paritaire Spécial. L'ordre du jour comportait notamment:

Situation et perspectives immobilières (*ce CTPS DI devait à notre demande parler de la SPSI et déménagements de services permettant de faire le lien sur les suppressions de services à venir et de définir le ratio m2 dégagés-économies à réaliser*) -Plan d'action 2011 -Point d'information sur le document unique -Point d'information sur la modernisation du dédouanement - Information sur la mise en oeuvre de Chorus - Questions diverses et, on ne rit pas, « **Evolution du statut du musée de la Douane** » (le seul service assuré d'un grand avenir...).

La séance débute à 9h50. La CGT et SOLIDAIRES, majoritaires avec 5 sièges sur 8, ayant passé volontairement leur tour, l'UNSA, la CFDT et FO lisent chacune séparément leur déclaration liminaire.

**Changement de ton:** La **CGT et SOLIDAIRES** livrent au DI une rude déclaration commune dans laquelle un « ultimatum » lui est adressé.

Il est sommé de s'engager immédiatement et par écrit sur un moratoire concernant l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de fermetures de sites. Cette demande est accompagnée de la décision des deux organisations signataires de fortement perturber le CTPS se tenir en cas de refus.

S'en suit alors, un échange désordonné et surréaliste entre les représentants de chaque OS et le DI. Bref, une aimable discussion jusqu'à ce que le Président revienne à l'ordre du jour.

La CGT et SOLIDAIRES ré-interpellent le DI sur la demande de moratoire. Réponse: **NIET!** Dès lors, le **Comité Technique Paritaire Spécial** va se transformer en **Comité Technique de Percussions et Sifflets (à roulette)**. **Il était prévenu!**

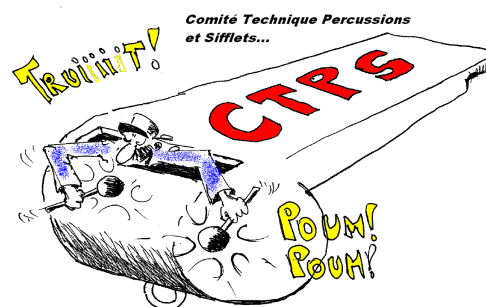
Durant une dizaine de minutes, le Président a décliné l'ordre du jour (pour lui tout seul, compte tenu de l'acoustique). Ses paroles n'étant pas entendues et les secrétaires ne pouvant du coup noter quoi que ce soit, aucune intervention n'a eu lieu. Le PV de ce CTPS sera intéressant à lire...

Dans un vacarme maîtrisé et volontairement indescriptible, le CTPS se termine à 11h40. Les sifflets et autres percussions sur poubelles et tables prennent fin au même instant. Fin du sketch. CTPS terminé sans jamais avoir réellement commencé.

**Quoi qu'en pensent ou en disent certains, nous assumons cette radicalisation!**

Elle est liée à la mise à mal de la démocratie sociale façon gouvernement, relayée partout et à tous les niveaux de l'Etat. Le passage en force sur les retraites en est un symbole marquant. La politique de casse de l'outil douanier, la détérioration des conditions de travail, la non prise en compte des revendications des douaniers, sur tous ces sujets nous saurons répondre présents pour défendre nos missions et les personnels.

A Bordeaux, comme à Lille ou Marseille nous n'accompagnerons jamais les fossoyeurs de la Douane, économiquement et socialement utile.



*Beaucoup de bruits et d'écrits à l'occasion de notre action commune avec SOLIDAIRES au dernier CTPS de Bordeaux. Nous nous réjouissons que la démocratie s'exprime avec la recrudescence d'une presse syndicale pluraliste que nous n'avions trop peu l'habitude de voir sur l'Interrégion. Pourvu que ça dure.."*

## PETITES CHRONIQUES D'UNE ÉNORME MOBILISATION...

**BORDEAUX:** La mise en œuvre d'actions en interne avec les personnels douaniers aurait nécessité l'organisation, avec les autres OS, d'assemblées générales dans les différents services de la circonscription et donc un processus assez long aux résultats incertains en termes de mobilisation, aussi nous avons décidé dès le 18/10 de nous tourner vers l'Union Locale de Mérignac qui nous proposait un certain nombre d'actions interprofessionnelles.



Après deux réunions intersyndicales de préparation auxquelles les membres de la Commission Exécutive ont participé aux cotés des représentants syndicaux des sociétés Dassault, Thales, de l'éducation nationale (CGT Educ, SNUIPP), des impôts, d'EDF, de Météo France, d'Air France etc.. décision est prise de bloquer l'accès à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac le 19 octobre.

Le 19/10 à 6 heures, environ deux cents personnes, dont une dizaine de douaniers, se retrouvent dans l'aérogare de Mérignac. Dès notre arrivée nous notons la présence d'une cinquantaine de CRS qui nous empêchent d'accéder aux comptoirs d'enregistrement. Première partie de cache-cache avec les forces de l'ordre pilotées par un individu en civil omniprésent tout au long de la matinée qui nous collent aux basques.

Devant l'impossibilité de perturber efficacement l'accès aux enregistrements nous décidons de bloquer l'accès par la route. Nous descendons en cortège jusqu'au rond point principal et là surprise nous retrouvons les CRS qui nous avaient précédé mais qui ne pouvaient nous empêcher de bloquer le trafic de voitures.

Les médias sont bien représentés (presse écrite et caméras) nous offrant une large tribune pour exposer nos arguments contre la réforme.

### **Des « vieux » toulousains...**

Pendant notre face à face avec les forces de l'ordre, nous nous apercevons que l'accès à l'aéroport est maintenu par une voie secondaire se trouvant du côté de la zone hôtelière. Grâce à l'expertise des douaniers nous empruntons un chemin connu des seuls initiés qui nous conduit, à l'abri du regard des pandores, jusqu'au rond point de la zone en question.

Sur place, nous organisons avec les camarades de l'Interpro. un autre barrage qui rend alors l'accès à l'aéroport impossible. Le blocus est maintenu jusqu'à 08H15. A signaler le sens de la responsabilité des manifestants qui ont su éviter tout heurt avec les automobilistes ce qui a été facilité par la popularité dont bénéficie le mouvement social contre la réforme.

Lors du rassemblement, nous décidons de reconduire l'opération de blocage le lendemain aux mêmes endroits et à la même heure.

Le mercredi 20 octobre : nous sommes confrontés à une grosse présence policière sur l'aéroport. La mobilisation des camarades est aussi plus faible : la soixantaine de personnes présentes ne nous permet pas de perturber efficacement le trafic. De retour à l'Union Locale de Mérignac, nous décidons de participer, à un barrage filtrant assorti d'un tractage sur le rond-point du Géant Casino de Pessac.

Avec une vingtaine de camarades dont deux douaniers du SNAD CGT nous distribuons plusieurs centaines de tracts dénonçant la réforme et présentant les solutions alternatives proposées par la CGT. Nous recevons un très bon accueil de la part des automobilistes qui nous encouragent dans nos actions et qui nous disent de tenir bon.

Vers 12 heures, nous rejoignons un cortège intersyndical comptant deux cents salariés et nous défilons dans la zone commerciale pendant une heure et demie dans une ambiance joyeuse et musicale en scandant notre refus de la réforme.

Le lendemain, répondant à une initiative du Syndicat CGT des Finances Publiques (Impôts et Trésor Public) nous participons avec trois camarades du SNAD à une Assemblée Générale à la Cité Administrative. Les différents syndicats des Finances Publiques sont présents à la tribune et pour la Douane, outre le SNAD, la CFDT participe à l'AG par l'intermédiaire de son secrétaire.



### **...aux « jeunes » bordelais...**

Deux cents personnes assistent à une assemblée générale très participative. Nous appelons les personnels à s'inscrire sans les actions interprofessionnelles qui leur sont proposées. A l'issue de la réunion, nous rallions en cortège la préfecture pour un rassemblement avec les autres secteurs en lutte. Nous terminons cette semaine de lutte en participant à une manifestation intersyndicale qui réunit plusieurs centaines de personnes devant la gare Saint Jean.

**TOULOUSE:** La section Midi-Pyrénées appelait dès le 24 juin tous les douaniers à s'inscrire dans la grève et les manifestations contre le projet de contre-réforme des retraites du gouvernement. Lors de son AG régionale, elle s'adressait à tous les douaniers de Midi-Pyrénées et à leurs organisations syndicales, pour ensemble dans l'unité demander le retrait du texte.

Les différentes journées d'actions initiées par l'intersyndicale nationale ont été pour la plupart des réussites de mobilisations dans notre direction régionale, avec près de **50 % de grévistes à chaque fois. Meilleur score au plan national.**



***...en passant par tous-tes les autres  
ici, la-bas et ailleurs.***

Beaucoup de militants du SNAD CGT dans la région se sont inscrits dans les nécessaires actions interpro de blocage (aéroport, zone commerciale, Banque de France, ...), des banderoles ont été déployées dans certains bureaux (Portet, Auch) malgré les interdictions et sabotages de certains petits chefs.

Une action de blocage des recettes régionales devait être même organisé sur les trois directions de l'interrégion, malheureusement annulée en raison de notre difficulté à entraîner les agents dans une grève reconductible comme l'ont fait certains secteurs du privé et du public.

La RR de Midi-Pyrénées a cependant reçu le 21 octobre la visite matinale d'une trentaine de douaniers (avec délégation de la DNSCE) non invités mais non moins motivés. ***A suivre....***

## **Contre les idées reçues !**

CHAQUE SEMAINE UNE PERSONNALITÉ NOUS ÉCRIT

### **Retraites : les comparaisons qui démentent la réforme Sarkozy**

**P**our défendre sa réforme des retraites, le gouvernement brandit régulièrement des comparaisons européennes : partout ailleurs, martèle-t-il, on accepte de travailler plus longtemps qu'en France. Le moment serait donc venu de s'aligner sur les standards de nos voisins. Le problème est que les comparaisons internationales sont moins univoques qu'on ne le pense. Certes, en Allemagne, il n'est pas question de partir à la retraite avant 65 ans, mais si l'on totalise 35 ans de cotisation, on peut en réalité s'éclipser à 63 ans. En Grande-Bretagne, même combat, sauf que 30 ans de cotisation suffisent à donner accès à une retraite à taux plein le moment venu (contre 40 en France et bientôt 41). Mieux : les Britanniques peuvent liquider leur retraite complémentaire (seconde pension d'Etat ou fonds de pension privé) entre 50 et 65 ans. On objectera peut-être que, dans tous les cas, plus personne ne pratique la retraite à 60 ans. Faux : outre les Belges, les



femmes britanniques, grecques et italiennes y ont encore droit. En outre, les systèmes apparemment les plus rigoureux sont souvent moins durs qu'on le dit. Le Danemark, par exemple, n'autorise les départs en retraite qu'à partir de

65 ans, mais ne fait pas de distinction entre âge légal minimum et âge de départ à taux plein (65 ans aujourd'hui en France et bientôt 67). D'ailleurs, en pratique, les Danois partent en retraite en moyenne à 61,3 ans, grâce notamment aux plans d'épargne-retraite garantis par l'Etat.

Au total, les comparaisons européennes livrent un tout autre enseignement : en combinant des durées de cotisation (41 ans en 2012) et des limites d'âge élevées (62 et 67 ans dans les années qui viennent), le gouvernement français prépare l'un des systèmes les plus durs d'Europe.

**Thierry Pech\***

(\*) Directeur de la rédaction d'« Alternatives économiques », qui fête ses 30 ans ce mois-ci avec un copieux numéro spécial.